

Questions sur les Villages Vacances

Intervention de Flore Munck
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Quelques mots sur les rapports n° 23 et 24, relatifs aux Villages Vacances.

D'abord, vous indiquez dans le rapport 23 que **pour les remontées mécaniques, il n'y aura plus de subvention départementale** permettant de rabaisser le tarif pour les scolaires.

Les collégiens bénéficieront donc seulement des « tarifs scolaires remisés » du concessionnaire. Pourriez-vous **nous préciser l'impact financier pour les collégiens ?**

Ensuite **le rapport 24 vise à durcir les Conditions Générales de Vente** des Villages Vacances, concernant les annulations des séjours moins de deux mois avant.

Nous voulions simplement savoir si ce qui vous amenait à proposer ces nouvelles dispositions : ce type de situation est-il fréquent ?

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi